

## CONCERNE

#### Membres de la direction et des services RH.

## PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

## OBJECTIES

- Connaître les droits et obligations des élus.
  - Maîtriser les règles de fonctionnement de cette instance.
  - Appréhender les diverses attributions du CSE.

## DURÉE SANCTION

## 1 jour Attestation de compétences

## PÉDAGOGIE

## INTERACTION

### Interactive - Apports théoriques et échanges avec les participants

#### INTERVENANT :

Nos formateurs, spécialistes des thématiques abordées, sont sélectionnés et évalués au regard de leurs connaissances techniques et pédagogiques.

SUIVI EVALUATION DES ACQUIS :

## 5.1.1. ÉVALUATION DES ACQUIS :

En fin de formation : tour de table pour relever le niveau d'atteinte des objectifs et répondre aux attentes exprimées.

Evaluation de la satisfaction des stagiaires : fiche d'évaluation Qualité à chaud

## Evaluation de la satisfaction des stagiaires : fiche d'évaluation

## Evaluation des acqui

## Feuille de présence.

**ACCESIBILITE :** Pour les formations se déroulant dans l'entreprise, cette dernière devra s'assurer des conditions d'accessibilité à la formation des personnes en situation d'handicap. Dans nos centres, pour tout handicap, le commanditaire devra informer GEDAF ELSETE pour établir les conditions d'accessibilité et la mise à disposition d'installations adaptées. Consultez le site [www.gedaf-elsete.be](http://www.gedaf-elsete.be)

## MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

## LIEU EN VIEIL

## CONTENU DÉTAILLÉ

### **L'INSTITUTION CSE ET SES ÉLUS**

- La composition du CSE
- Les suppléants
- Le mandat des élus
- Le crédit d'heures
- La formation des élus
- L'obligation de confidentialité des élus
- La personnalité morale du CSE
- Le statut protecteur des élus

### **LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU CSE**

- L'organisation interne du CSE
- Le règlement intérieur
- Le local
- Les relations des élus avec les tiers (le local, l'affichage et la liberté de circulation et de déplacement)
- Les réunions
- Les commissions obligatoires et facultatives
- Le recours aux experts
- Les budgets et les obligations comptables des élus

### **LES DIVERSES ATTRIBUTIONS DU CSE**

- La mission de présentation des réclamations des travailleurs
- Les attributions en matière économique et de santé, sécurité et conditions de travail
- Les droits d'alerte
- La gestion des activités sociales et culturelles
- L'éventuel rôle de négociateur des élus

*Nos centres de formation : Valence - Grenoble - Chambéry*